Avant d'aménager, nous nous renseignerons.

En principe, toute construction est interdite en forêt. Cabanes, canapés forestiers, tremplins et autres installations permanentes ne peuvent être aménagés qu'avec une autorisation. Consultons le garde-forestier et le propriétaire forestier avant d'envisager des travaux.

Les zones de travaux, nous éviterons.

Les soins et l'exploitation sylvicoles peuvent être sources de dangers pour le personnel forestier comme pour les promeneurs. Respectons rigoureusement la signalisation et les interdictions de passer, y compris le week-end.

Des risques encourus, nous serons conscients.

La forêt est un espace naturel vivant. Prenons garde aux dangers tels que les chutes de branches et d'arbres. N'allons pas en forêt en cas d'orage ou de tempête.

Nos chiens, nous maîtriserons.

La présence de chiens est une source de stress pour la faune sauvage, qui perçoit le meilleur ami de l'homme comme un danger. Dans de nombreux cantons, les chiens doivent être tenus en laisse durant les périodes de couvaison et de mise bas. Ne prenons aucun risque, la laisse est toujours une bonne solution.

Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

La loi autorise le ramassage, dans des quantités raisonnables, de plantes, de champignons, de baies, de noix ou encore de branches et de pives. Soyons attentifs aux réglementations locales et cueillons avec modération.

La quiétude de la nuit, nous respecterons.

La quiétude qui règne en forêt dès le crépuscule est vitale pour de nombreuses espèces. Durant la nuit, restons sur les chemins et évitons toute lumière ou bruit intempestifs.

Bienvenue dans les bois!

Petit guide du savoir-vivre en forêt

Éditeurs : Communauté de travail pour la forêt, ainsi que ses organisations membres et les institutions mentionnées ci-dessus ; **Mise en page :** Livia Graf ;
Illustrations : Max Spring ; **Langues :** le dépliant est également disponible en allemand.
Contact et achat : Communauté de travail pour la forêt, info@afw-ctf.ch
© CTF 2018

www.waldknigge.ch

imprimé en **suisse**

La marque de la gestion forestière responsable
FSC® C116073

Bienvenue dans les bois !

Petit guide du savoir-vivre en forêt

*Respectons les plantes
et les animaux,
nous sommes chez eux.*

*Respectons le bien
d'autrui, chaque forêt
a un propriétaire.*

*Respectons les autres
usagers, chacun doit
pouvoir profiter de la forêt
comme il le souhaite.*

La forêt est un espace de détente et de loisirs pour les hommes mais c'est aussi un habitat pour une multitude de plantes et d'animaux. À quelques exceptions près, la forêt est ouverte à tous. Nous devons nous y comporter en invités. Pour que chacun puisse profiter de cet espace tout en le préservant, les membres de la Communauté de travail pour la forêt ont élaboré ces dix petites règles de savoir-vivre en forêt.
À noter que, selon le lieu et la saison, des restrictions ou des exceptions peuvent s'appliquer à certaines activités ou manifestations.

Bienvenue en forêt.

En tant qu'invités, nous sommes les bienvenus en forêt. Les lieux et les circonstances imposent parfois des restrictions particulières relatives à la protection de l'environnement, au risque d'incendie, etc. Respectons-les.

Le silence et la lenteur, nous aimerons.

Les véhicules à moteur ne sont pas autorisés en forêt. Chaque canton édicte des règles spécifiques pour les cyclistes et les cavaliers. Respectons-les.

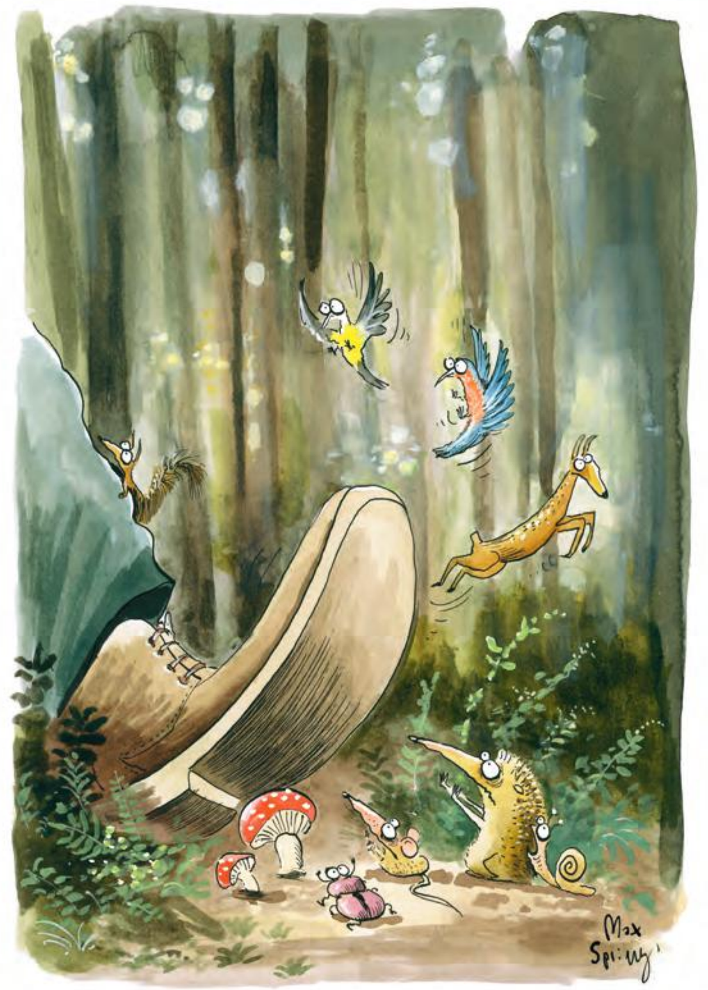

Sur les chemins et sentiers, nous resterons.

La forêt est l'habitat des plantes et des animaux. Pour ne pas les déranger, utilisons les chemins et les sentiers existants.

Ni traces ni déchets, nous ne laisserons.

La forêt, les bancs et toutes les autres infrastructures ont un propriétaire. N'abandonnons pas nos déchets et ne blessons pas les arbres.

Contributions

Qui se cache derrière le Petit guide du savoir-vivre en forêt ?

Ces principes ont été rédigés sous la conduite de la Communauté de travail pour la forêt, en étroite collaboration avec ses membres :

ArboCityNet
Association suisse du personnel forestier
BirdLife Suisse
ChasseSuisse
Erbinat – Association pour la découverte et la formation en nature
Fédération suisse des sports équestres
ForêtSuisse
Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires
Institut für Freiraum und Landschaft, HSR Rapperswil
Pro Natura
ProSilvaSuisse
Suisse Rando
SIA – Société spécialisée de la forêt
SILVIVA
Société forestière suisse
Société spécialisée de la forêt SIA
SuisseMobile
Swiss Cycling
Swiss Rangers
Union suisse des sociétés de mycologie
WWF

Présenté par :